

GUIDE POUR LA VALORISATION DU CADRE DE VIE
INCLUANT LE CAHIER DES CHARGES FACV



COMMUNE DE GUSSIGNIES
CANTON DE BAVAY



Conception et réalisation du document :

V. Leville, écologue et J-M Le Moing, paysagiste, Chargés d'études



Faire émerger une lecture partagée du territoire dans le but d'aider les élus à développer et à enrichir leur politique communale de valorisation du cadre de vie est l'objectif poursuivi par le C.A.U.E. à l'occasion de la demande formulée dans le cadre de la procédure départementale "Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie.

Mettant au service de cette ambition ses compétences en architecture, en urbanisme, en paysage et en milieux naturels, le C.A.U.E. a proposé aux élus locaux une démarche dont la synthèse est transcrite dans le présent document.

Le positionnement de la réflexion répond aux finalités

- de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui, d'une part, exprime l'intérêt public du cadre de vie comme expression de la culture et d'autre part, définit les attentes du conseil auprès du décideur, des acteurs et de la population.
- de la loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique du 12 juillet 1985 qui organise la démarche du projet afin de garantir l'objectivité des choix dans la relation entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

Question

En continuité avec les actions engagées avec Nord Nature Bavaisis, la Commune de Gussignies désire poursuivre la valorisation de son territoire. Le C.A.U.E. et le Conseil Général sont sollicités pour l'aider dans cette démarche et ceci dans le respect de l'identité rurale et naturelle du territoire communal.

Objectifs

L'objectif de la présente mission est de répondre à l'ambition des élus notamment en terme de projets en proposant une démarche de qualité.

Il s'agit, en particulier, de fournir aux élus et aux partenaires les clés de lecture du cadre de vie du territoire concerné, à mettre en évidence la valeur des liens entre les thèmes ou les domaines en évitant la segmentation de l'analyse et le cloisonnement des réponses.

Plus qu'un travail sur une connaissance spécifique, c'est une approche transversale, plus qu'une action sur l'embellissement ponctuel, c'est une découverte du sens de l'environnement naturel et culturel.

Les acquis de cette réflexion devront favoriser le dialogue avec la population, les usagers, mais aussi devront permettre de s'accorder avec les partenaires du développement local, de formaliser les commandes nécessaires à l'élaboration de projets cohérents auprès d'acteurs de la maîtrise d'œuvre (paysagiste, architecte, écologue).

Dans un objectif d'efficacité, cette action devra venir en complémentarité et en synergie avec les autres initiatives de valorisation du territoire tels que le plan communal de développement durable, le contrat de développement rural du Plateau de Mormal et la charte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Méthode

Ce travail est réalisé dans le cadre de la politique Départementale "Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie". Il répond donc à une démarche éprouvée et instituée depuis 1989.

L'élaboration de ce document constitue la première étape de la procédure. Elle a pour rôle de présenter une première analyse du territoire et de former le cahier des charges nécessaire à la consultation d'une équipe

de maîtrise d'oeuvre.

La politique "cadre de vie" s'attache, en particulier, à suivre les principes suivants :

- . la globalité de l'approche,
- . la transversalité et la confrontation des regards et donc des réponses,
- . l'intervention de professionnels qualifiés (architecte, urbaniste, paysagiste, ...),
- . l'efficacité des actions par la coordination et le partenariat,
- . la sensibilisation des élus et des habitants au domaine du cadre de vie.

**Guide pour la
valorisation
du cadre de vie**
incluant le cahier des
charges FACV

Commune de Gussignies

Canton de Bavay

Préambule

Question - Objectifs - Méthode

Analyse partagée du territoire

Présentation

Le contexte intercommunal
La commune

7
7
10

Programme d'étude

Introduction

15

L'approche globale

17

Des recommandations sur les modalités d'occupation du sol
L'accueil du public
La sensibilisation et la participation des habitants

17
18
19

L'approche sectorielle

21

Les itinéraires de découverte de la commune
Le parcours de santé
Le jardin botanique
La place d'en haut
La place du Fond des Rocs
L'entrée de la commune côté calvaire
Les abords de l'église
La prairie de la salle des fêtes
Le programme pluriannuel des opérations d'aménagement

21
22
23
24
25
26
27
27
28

Conclusion

29

Bibliographie

31

Annexes

Présentation

Etudier la Commune dans ses limites administratives, c'est faire abstraction de ses relations économiques, naturelles et culturelles avec les territoires qui l'environnent.

C'est pourquoi, il est important dans un premier temps de pouvoir replacer la Commune dans son contexte intercommunal. Connaissant les enjeux du territoire, il est ensuite plus évident de faire ressortir les principales caractéristiques identitaires de la Commune.

Le contexte intercommunal

(Pour plus d'informations, on pourra se référer aux guides intercommunaux pour la valorisation du cadre de vie réalisés par le C.A.U.E.)

annexe n° 1
*les sept chaussées
romaines du Bavai-
sis*

annexe n° 2
*carte géologique
simplifiée*

Un territoire au patrimoine historique remarquable

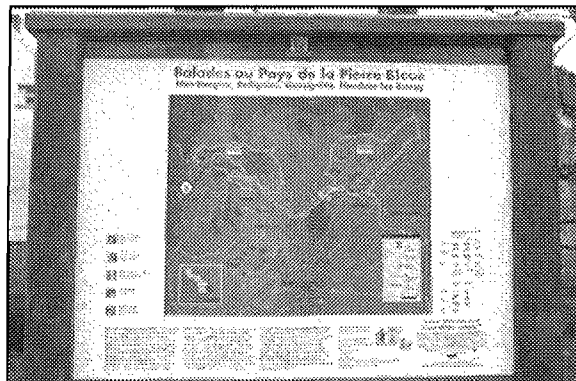
Capitale des Nerviens à l'époque romaine, Bavay possède le patrimoine gallo-romain le plus important de l'Europe du Nord (vestiges archéologiques, hypocaustes, aqueduc, carrières, poteries, réseau viaire...).

La région de Bavay fût également le lieu d'un conflit armé important en 1709, la bataille de Malplaquet.

Un territoire où la géologie est source d'identité

L'architecture traditionnelle révèle à travers les matériaux de construction utilisés la géologie d'un territoire. Ainsi, dans une région où la brique et la tuile sont légions, le territoire autour de Gussignies trouve son originalité en présentant une variété importante de matériaux (grès, calcaire blanc, silex, brique, tuile, ...) dont le plus marquant est sans nul doute la pierre bleue.

Cette dernière se retrouve dans de nombreuses constructions : façades d'habitations, murs, emmarchements, parvis... Bien que ce matériau se retrouve ensuite fréquemment dans l'ensemble de l'Avesnois et bien plus loin, la présence de nombreuses carrières existantes ou anciennes au niveau de la vallée de l'Hogneau fait que cette région constitue réellement un des "berceaux" de la pierre bleue.

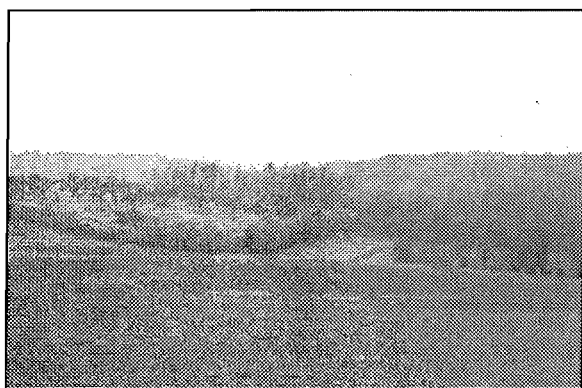


La valorisation de la géologie du territoire se traduit aujourd'hui par le musée du marbre à Bellignies et par des chemins piétonniers thématiques (sentier d'interprétation à Hon-Hergies, circuit de la vallée du marbre de Bellignies à Gussignies) mais aussi, en Belgique, à travers les itinéraires géologiques du Caillou qui bique.

Un territoire empreint d'originalité paysagère et naturelle

Le territoire Avesnois situé entre l'Escaut et la Sambre (comprenant les grands paysages du Hainaut Wallon et du Pays de Mormal) constitue une zone de transition à plusieurs titres :

- . au niveau climatique et phytogéographique, il se situe à la charnière entre les domaines atlantiques et continentaux,
- . au niveau géologique, il présente, sous une couverture limoneuse, à la fois les formations du crétacé et du tertiaire du Valenciennois et les affleurements d'âge primaire caractéristiques de l'Avesnois oriental (au niveau de certaines vallées),
- . au niveau agricole, l'activité est de type mixte. L'élevage bovin occupe les pâturages en fond et sur les versants des vallées. L'agriculture avec les champs labourés se concentre sur les plateaux.



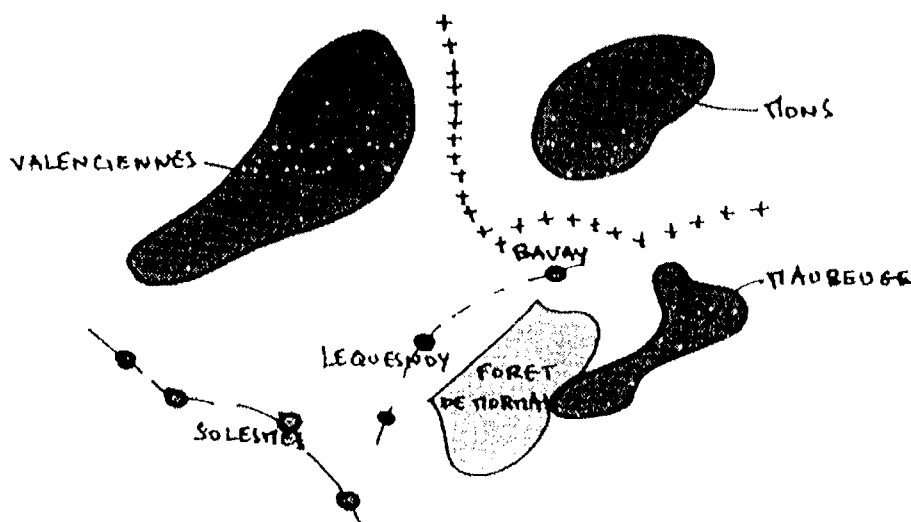
annexe n° 3
les unités paysagères du Plateau de Mormal

Plus précisément, Gussignies et les communes situées dans les vallées encaissées de l'Hogneau et de l'Aunelle offrent toutes des conditions appropriées (dénivelé, plantations importantes, géologie, présence de l'eau...) pour générer des ambiances mystérieuses et une richesse écologique (Cf guide de valorisation du cadre de vie du plateau de Mormal). Ainsi, ce territoire est "à la croisée de l'openfield du plateau, de la clairière bavaisienne et de l'auréole bocagère".

D'autres précisions sur le paysage et ses enjeux sont apportées par le Parc Naturel Régional Avesnois dans le cadre de la réalisation du guide technique du paysage du Plateau de Mormal.

Un territoire rural situé au centre de grandes agglomérations

Territoire rural par ses aspects socio-économiques et géographiques, la région de Gussignies est néanmoins au centre de trois secteurs urbains importants : le Borinage avec la ville de Mons, le Valenciennois et le bassin de la Sambre.



Cette position induit une pression dans différents domaines.

Ainsi, :

- . sur le plan touristique, les urbains apprécient chaque fin de semaine les balades au sein du bocage des vallées ou de la forêt de Mormal,
- . sur le plan de l'activité économique, certaines entreprises peuvent être intéressées à la fois par la qualité de l'environnement du secteur et par la desserte automobile du territoire prochainement améliorée avec la mise à deux fois deux voies de la R.N.49,
- . sur le plan de l'habitat, une pression foncière s'exerce sur l'ensemble des villages proches des agglomérations. On peut notamment prendre en exemple Sebourg qui est considérée aujourd'hui comme une commune rurale et résidentielle de l'agglomération valenciennoise.

Ces aspects sont déjà, en partie, pris en compte au niveau de la charte du Parc Naturel Régional Avesnois.

De même, le contrat de développement rural en cours de négociation sur les territoires des Communautés de Communes de l'Aunelle et de la Rhonelle, du Bavaisis et du Pays Quercitain devrait préciser la réponse des élus face à ces enjeux. Initiée dans ce cadre, l'étude cadre de vie intercommunale (en cours) y apportera sa contribution sur l'aspect "cadre de vie".

Un territoire transfrontalier

La situation en frontière du territoire lui confère des propriétés ambiguës. En effet, d'une part, l'effet frontière induit un caractère d'impasse au territoire ce qui peut nuire au développement de celui-ci et d'autre part, les limites territoriales ont toujours attiré de nombreux touristes recherchant notamment le dépaysement et certains avantages commerciaux (produits moins chers, essence, ...). On peut prendre, comme exemple, les nombreux cafés situés en limite frontalière. A Gussignies, le Baron et chez Mireille en font partie.

Avec l'"ouverture des frontières", il est probable que l'effet frontière aura de plus en plus tendance à s'estomper et que les activités et les sites situés de part et d'autre de la frontière seront davantage connus et pratiqués par les deux communautés.

Il faut en particulier remarquer que le secteur belge présente des enjeux paysagers, écologiques et touristiques similaires au côté français.

En effet, :

- . la vallée de l'Hogneau se prolonge en Belgique en présentant les mêmes caractéristiques que l'amont,
- . les sites remarquables du Caillou qui bique et de la maison du poète Verhaeren sont à moins de 2 Kms de la France,
- . la région belge présente un attrait touristique identique à celui de la France (accès sur les particularités naturelles, géologiques et culturelles).

D'ailleurs, un parc naturel regroupant six communes (Honnelles, Quévy, Colfontaine, Frameries, Dour et Quévrain) est à l'aube de voir le jour (parc naturel des Hauts-Pays). Certains projets auront des conséquences sur le côté français :

- . création d'une réserve naturelle à la frontière au niveau de la vallée de l'Hogneau (appelé Grande Honnelle en Belgique),
- . aménagement de l'ancienne voie ferrée Dour-Roisin en réseau de trafic lent. Celle-ci se prolonge au delà de la frontière jusqu'à Bavay.

La Commune

Composée de 279 habitants en 1999, Gussignies est une commune rurale du canton de Bavay. Elle entretient des relations privilégiées avec le bourg principal qu'est Bavay en terme de services et d'équipements (bassin de vie) ainsi qu'au niveau de la coopération intercommunale (Communauté de Communes du Bavaisis). Gussignies adhère également à la charte du Parc Naturel Régional Avesnois.

Un paysage mêlant nature et industrie marbrière

Située sur le versant de la vallée de l'Hogneau, la Commune présente toutes les caractéristiques paysagères et écologiques de l'unité paysagère dite des vallées (cf chapitre contexte intercommunal). L'intérêt écologique des lieux est attesté par la reconnaissance d'une partie du territoire communal (bois d'Encade) en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Le bâti à dominante traditionnelle présente une structure groupée mais lâche avec de nombreuses ouvertures donnant sur des jardins, pâtures et vergers.

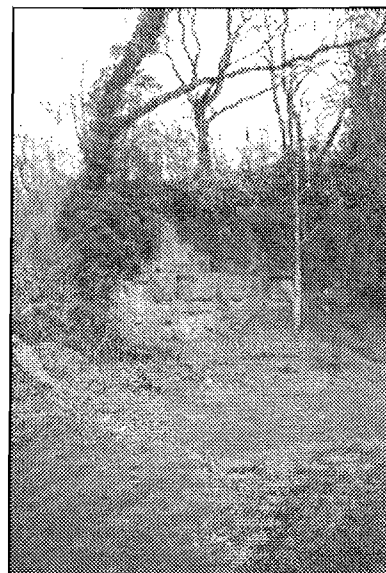
Du fait de la déclivité importante de la vallée et de la situation du village en versant, quelques fenêtres visuelles en belvédère permettent d'apprécier le caractère verdoyant et bucolique de la campagne alentour. Le relief marqué du territoire crée également une ambiance évoquant les promenades en basse montagne lors de l'utilisation des chemins tortueux et pentus. Ce caractère se ressent aussi au niveau des éléments architecturaux et urbains par une présence régulière de murs, murets, soutènements et emmarchements.

La commune se compose historiquement de trois pôles principaux : l'église, la place d'en haut et le hameau de Termicourt. Aujourd'hui, on peut ajouter du fait de son enjeu touristique le Fond des rocs. Par contre, Termicourt semble présenter moins d'enjeu urbain et touristique malgré la présence de la mairie.



Cette présentation d'un paysage à l'ambiance très préservée cache les bouleversements qu'a pu connaître la Commune avec le développement de l'activité marbrière. En effet, à partir du XIX^{ème} siècle, le village s'est tourné vers l'exploitation de la pierre bleue ce qui lui a apporté un certain dynamisme (nouvelles activités, animation, développement démographique et richesse relative) mais aussi une modification de ses paysages. Ainsi, l'abandon du pâturage sur les pentes et le creusement des carrières ont, d'une part, accentué le caractère pentu de la vallée (falaises) et d'autre part, remplacé le paysage ouvert des warechaix et de la vaine pâture en boisements denses. On peut également citer comme aménagements de cette même époque la voie ferrée, les scieries de pierre en fond de vallée et le creusement de bassins de stockage d'eau de la rivière (étangs du château).

Aujourd'hui, l'activité marbrière a disparu de la Commune, seuls des indices permettent de se souvenir de ce temps passé : falaises, pierre bleue utilisée dans la construction, friche de l'ancienne usine dans le bois d'Encade, anneaux des poulies des Bourlards (chariot transportant les pierres)... Le rappel de cette période est le thème du musée de Bellignies et du chemin de promenade de la vallée du marbre. Il devient ainsi un support touristique.



Un potentiel touristique important mais fragile

Gussignies est certainement un des points d'orgue du tourisme en vallée de l'Hogneau.

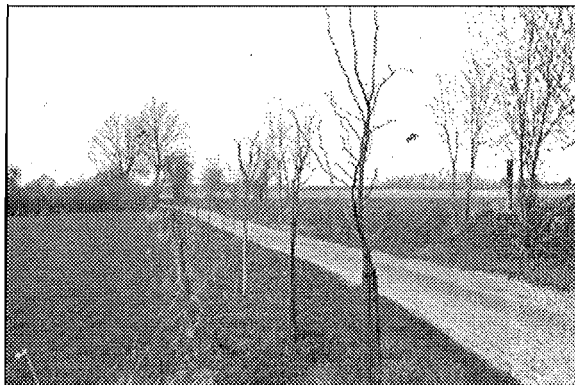
Les eaux rapides de la rivière, son cadre unique, sa tranquillité, la proximité de la frontière et d'autres sites touristiques (musée, Caillou qui bique...) et ses deux cafés attirent un public nombreux le week-end. Cela n'est pas sans poser quelques problèmes :

- . l'affluence de voitures crée des difficultés de circulation et de stationnement. Elle peut également gêner et dissuader les piétons recherchant le calme des chemins champêtres du village,
- . la cueillette excessive des jonquilles au printemps provoque une lente disparition de ces dernières. Une action de sensibilisation est en cours avec Nord Nature Bavaisis et le P.N.R..

L'attrait touristique s'accompagne d'une pression foncière de plus en plus affirmée. Elle agit aussi bien sur le bâti ancien que sur les terrains constructibles. Elle concerne à la fois les résidences secondaires et principales et s'exerce aussi par le biais de la population Belge. En l'absence de document d'urbanisme, la Commune compte se forger une philosophie en matière d'urbanisme et pourrait prochainement reprendre la mise en place d'un P.O.S. (arrêté au stade du porté à connaissance).

Autre élément pouvant modifier l'attractivité de la commune, l'exploitation de granulats sur Bellignies crée des contraintes difficilement compatibles avec une activité touristique ou le maintien d'un cadre de vie de qualité. Il s'agit, en particulier, :

- . de la pollution de la rivière par les matières en suspension,
- . des problèmes liés au transport routier, au bruit éventuel,
- . de l'extension de la carrière entraînant la disparition de prairies ou de boisements,
- . de la difficile intégration paysagère du site d'exploitation liée à sa taille importante.



De nombreux projets et actions valorisant le cadre de vie

Ces problèmes actuels et potentiels ne doivent pas nier l'effort important développé par les élus de Gussignies en matière d'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, plusieurs actions ont déjà été engagées :

- . le projet de réalisation sur une partie de l'ancienne voie ferrée (ligne Dekeker) d'un chemin de promenade rejoignant la Commune à Bellignies. Il est également prévu d'utiliser le tracé pour relier l'Ouvrage de Transport des Eaux Usées de Gussignies vers la station d'épuration de Bellignies,

- . la plantation de différents espaces publics (fond des rocs, ancien chemin de Bavay),
- . le projet d'un centre d'initiation à l'environnement au niveau du centre aéré de la ville de Bruay-sur-Escaut avec l'association Nord Nature Bavaisis,
- . l'organisation chaque année au mois de juin (St Médard) de la fête du village avec les associations communales (les rocs en fête),
- . la mise en place d'un programme d'actions en vue d'assurer un développement durable de la Commune en partenariat avec N.N.B..



Introduction

L'analyse partagée a fait émerger les éléments clefs qui permettent de poser les bases d'une stratégie d'amélioration du cadre de vie de la commune.

Comme toute stratégie, elle doit être associée à des actions concrètes réalisables à court ou moyen terme. Ces dernières, en effet, encouragent la poursuite des efforts, manifestent le dynamisme de l'équipe municipale et génèrent l'émulation des divers partenaires.

La procédure Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie apparaît, à cet effet, la politique la plus appropriée pour mettre en synergie cette stratégie globale avec la réalisation d'aménagements ponctuels.

L'étude F.A.C.V. se fonde sur les deux postulats suivants :

- la recherche de complémentarités avec les études engagées par ailleurs et les données déjà disponibles (Contrat de corridor biologique, étude F.A.C.V. intercommunale, Charte et Guide Technique du Paysage du P.N.R., Inventaire cantonal initié par la D.R.A.C.),
- la volonté de créer, par l'exemplarité des opérations publiques d'aménagement, une dynamique auprès des habitants dans le but de les faire adhérer aux nombreux projets présentés par N.N.B. et soutenus par la municipalité.

Le choix des opérations contenues dans cette phase est issu de la concertation et des ambitions affichées par les élus.

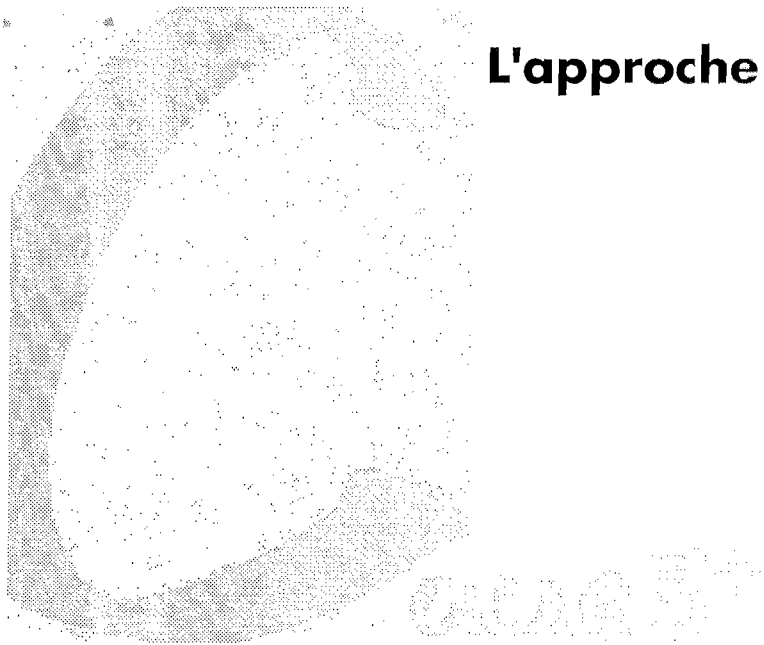
Le programme opérationnel F.A.C.V. regroupe deux volets complémentaires et indissociables :

- l'approche globale qui, riche d'un travail de terrain et de bibliographie, permet de constituer des documents de référence (ou Outils) dont la portée se voudra générale sur chacun des thèmes retenus puisque relevant de problématiques intéressant la globalité du territoire communal,
- l'approche sectorielle qui permet de mener une réflexion affinée sur certains sites pour aider l'équipe communale à déterminer ses choix d'aménagement, en fixer la philosophie et estimer les enveloppes financières en fonction des finances locales et des possibilités de subventions.

Il est demandé à l'équipe de maîtres d'œuvre de faire précéder chacune des étapes de l'étude par des actions de sensibilisation à destination de l'équipe communale et des habitants.

annexe n° 4
démarche d'une
étude Cadre de Vie

L'approche globale



Des recommandations sur les modalités d'occupation du sol

Les paragraphes de l'analyse partagée ont mis en évidence les atouts importants de la commune mais aussi la pression exercée par une population désireuse de s'installer. L'attraction particulière pour Gussignies provient essentiellement :

- du charme pittoresque de la dénivellation du site d'implantation du village,
- de la tranquillité du village situé à l'écart des axes de circulation importante,
- des modalités d'occupation des constructions et des équipements laissant place à de nombreux jardins et autres prairies,
- de la présence majoritaire des constructions anciennes,
- de l'"effet frontière" qui rend toujours attractif ce qui semble dépayser.



On remarquera toutefois, sur certains secteurs de la commune, une accumulation de réseaux aériens brouillant les vues du village et rendant délicate la prise de bon nombre de photographies!

Déjà en 1994, la commune avait engagé une démarche vers la mise en place d'un Plan d'Occupation des Sols par la D.D.E.. Mais, ce travail s'était arrêté au stade du "porté à connaissance".

Aujourd'hui, la municipalité est désireuse de trouver un équilibre entre l'économie touristique et de loisirs, l'économie agricole, la confortation du nombre d'habitant et le renforcement des continuités biologiques sur son territoire. C'est pourquoi, la reprise du travail sur le P.O.S. serait judicieuse (cette démarche est également proposée par N.N.B.).

Mais, au vu des enjeux que présente la commune, il serait pertinent d'aller plus loin qu'un simple zonage et un règlement type. C'est pourquoi, la Commune compte profiter de la démarche globale du F.A.C.V. et de la présence de compétences variées (architecte, paysagiste, écologue...) pour préparer la reprise de la procédure P.O.S..

Il est donc demandé aux maîtres d'oeuvre des recommandations argumentées pour renforcer l'identité communale à partir des modalités d'occupation du sol. Elles seront synthétisées au 1/5000ème et assorties d'un "carnet" traitant plus particulièrement les thèmes qui semblent être opportuns d'aborder ici, à savoir : la construction neuve, la clôture, le soutènement, les réseaux aériens, les haies, les vergers ...

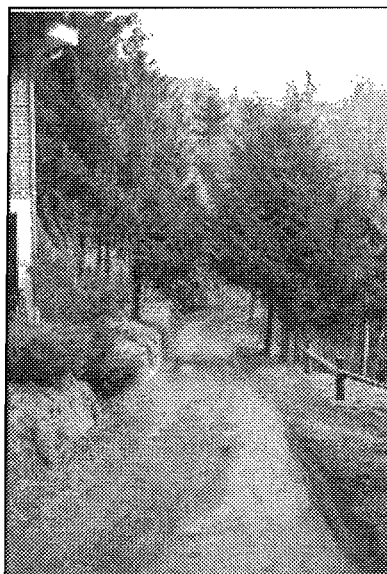
Partenaires à associer : E.D.F., Télécom, D.D.E. (service de l'urbanisme), P.N.R.

Personnes à consulter : Associations, Enseignants, Riverains, ...

L'accueil du public

L'attrait pour la commune se manifeste également à travers des visites hebdomadaires d'un public à la recherche de convivialité, d'authenticité et d'espaces ruraux et naturels de qualité. Ainsi, Gussignies constitue un des sites principaux d'accueil du public de la vallée de l'Hogneau. Cette activité, qui permet notamment d'apporter une certaine animation dans le village et de contribuer au maintien d'emplois locaux, présente aussi quelques inconvénients qui pourraient nuire à terme aux qualités du site. Ainsi, les problèmes observés sont les suivants :

- . le stationnement qui se concentre au niveau de la place du fond des rocs engendre à la fois des conflits avec les riverains et une difficulté pour réaliser un aménagement révélant toutes les potentialités du lieu (accroche avec la rivière, le bâti traditionnel, les activités pouvant s'y dérouler...),
- . la circulation automobile au sein du village peut créer des conflits d'usage avec les promeneurs à pied, à vélo ou à cheval,
- . certaines dégradations telles que celles des populations naturelles de jonquilles sont parfois pratiquées.



C'est pourquoi, il s'avère important de mettre en oeuvre une véritable stratégie d'accueil du public sur Gussignies. Si un travail à l'échelle intercommunale reste nécessaire pour appréhender les enjeux touristiques que présente la Commune, il n'en demeure pas moins que certaines réflexions et actions peuvent être menées au niveau communal.

Il est donc important pour la Commune de savoir valoriser l'ensemble de son potentiel touristique d'intérêt communal et qui s'avère, en premier lieu, le cadre de vie de ses habitants. Ainsi, améliorer les espaces publics et en particulier, les plus significatifs comme la place d'en haut et les abords de l'église peut faire partie des actions d'un schéma de valorisation de l'accueil du public dans le sens où cette action pourrait "soulager" les sites fortement utilisés (Fond des rocs). De même, si la Commune désire inciter davantage les visiteurs à emprunter des modes de déplacement autres que l'automobile (pédestre, cycliste, équestre, ...), elle devra, d'une part, favoriser la lisibilité et la pratique des chemins existants (il existe actuellement dans le village deux chemins à usage exclusivement pédestre) et d'autre part, en créer peut-être de nouveaux.

Il est donc attendu du maître d'oeuvre la réalisation d'un schéma d'accueil du public au 1/5000ème dans lequel la Commune pourra trouver :

- . un schéma général de circulation et de desserte (voitures, piétons, cyclistes, chevaux),
- . la destination et la vocation des principaux centres d'intérêt et axes de liaison de la commune : vue sur le paysage (belvédère), jeux d'enfants ou de grands (boules), cafés, détente sur l'herbe, pique-nique, curiosités botaniques, parcours santé, initiation à l'environnement, ...

Partenaires à associer : Acteurs du Tourisme, N.N.B. (comptage de visiteurs réalisé en 1998), Contrat de Développement Rural, P.N.R., ...

Personnes à consulter : Visiteurs, habitants, ...

La sensibilisation et la participation des habitants

On remarquera très souvent que, malgré une forte volonté politique et la pertinence des réponses techniques pour résorber les points noirs, des problèmes peuvent surgir au moment de la mise en oeuvre des projets. Ceci est imputable au fait que le temps de l'information et de la sensibilisation n'a pas été pris pour faire partager les idées, susciter l'intérêt, motiver la participation et l'expression des riverains aux projets.

Pour atteindre cet objectif, il est demandé au bureau d'étude, en concertation avec les élus, de prévoir des panneaux d'exposition avec débats à destination des habitants. De plus, le maître d'oeuvre apportera la matière pour la réalisation d'articles destinés à être publiés dans le bulletin communal. L'objectif recherché par ces articles est de permettre aux habitants d'être informés sur l'état d'avancement de l'étude et des projets.

L'approche sectorielle



Les itinéraires de découverte de la commune

La commune est d'ores et déjà reliée au reste du territoire par des circuits de randonnée dont certains, tel le circuit de la Vallée du Marbre, sont repris au titre du P.D.I.P.R.. Ils bénéficient donc d'une valorisation touristique (fiche du C.D.T., signalétique).

De même, l'étude F.A.C.V. intercommunale est chargée de faire des propositions à l'échelle supra-communale pour des itinéraires de promenade.

C'est donc en complémentarité avec ces projets, sur un programme spécifiquement communal basé sur les richesses du village, que des petites boucles de promenade seront proposées. Leur tracé sera réfléchi de manière à :

- étoffer l'offre de loisir locale,
- valoriser les éléments révélant l'identité du village,
- favoriser l'interprétation des richesses locales,
- servir le schéma d'accueil du public de la commune.

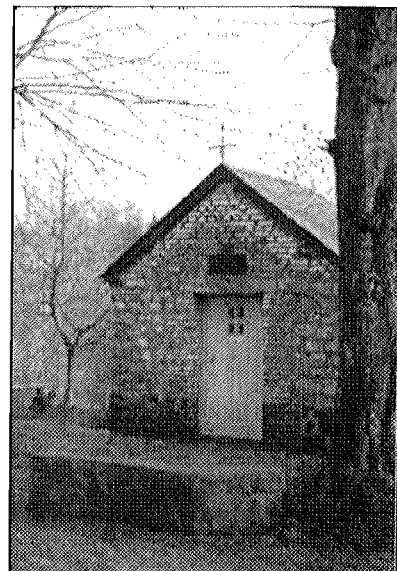


La (ou les) boucle(s) de promenade(s) proposée(s) abordera de façon privilégiée (soit conjointement, soit de façon séparée) les thèmes de la botanique, des paysages et de l'architecture locale. A cette intention, un repérage des tronçons de berme intéressants et susceptibles d'accueillir par une gestion ad hoc une végétation particulière est à réaliser.

L'étude proposera un certain nombre d'actions ou de démarches visant à valoriser :

- . le(s) tracé(s) retenu(s),
- . le caractère rural de la commune,
- . la dimension interprétative du patrimoine à faire découvrir.

Un plan au 1/5 000 ème est à réaliser.
Une étude d'esquisse (avec estimation financière) sur un tracé permettra aux élus de planifier leur intervention. Le choix d'une gamme de mobilier sera fait.



Partenaires à associer : Direction de l'environnement du Conseil Général (P.D.I.P.R.), C.D.R., le P.N.R.

Personnes à consulter : Associations, Enseignants, Riverains, ...

Le parcours de santé

La commune de Gussignies est située sur un territoire qui se prête parfaitement aux activités sportives de plein air. En effet, il dispose d'un ensemble de chemins relativement développé et un cadre paysager et naturel de premier ordre. De plus, le village accueille une structure commerciale dont l'objectif est la remise en forme (l'Espace Forme et Bien-Etre = la Grange aux corps). La création d'un parcours de santé est donc souhaitée et pertinente.

Le parcours de santé est un circuit qui doit répondre aux besoins physiologiques des utilisateurs, améliorer la coordination, développer la musculation et assurer une mise en condition physique. Il s'organise selon trois phases :

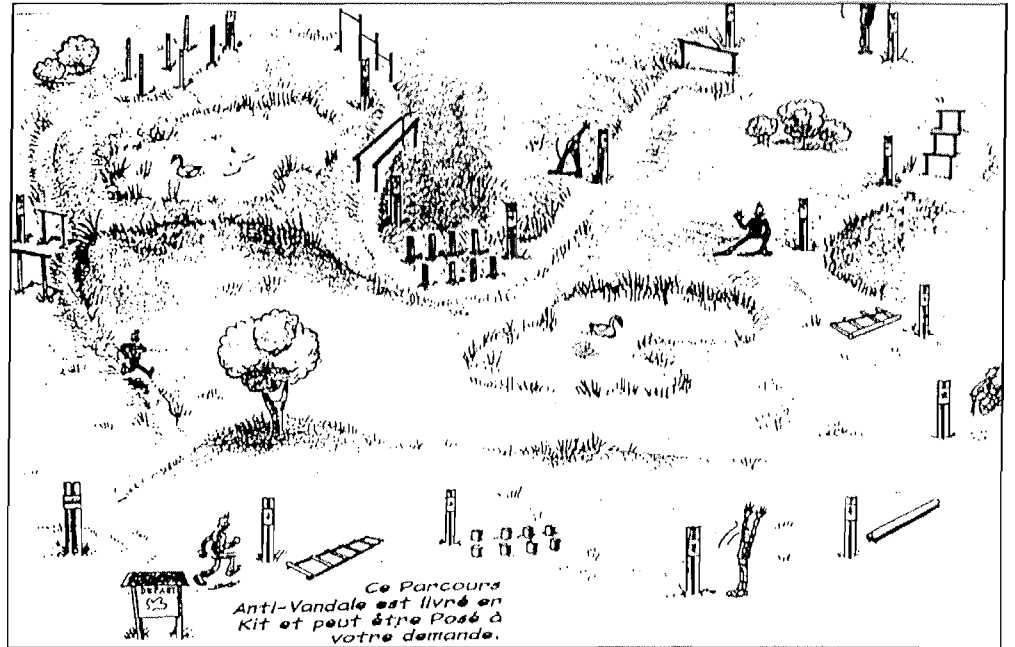
- échauffement : adaptation à l'effort,
- travail : exercices permettant de solliciter tous les groupes musculaires et d'établir une progression dans les difficultés,
- retour au calme : baisser la fréquence respiratoire et cardiaque.

Il sera demandé au maître d'œuvre la réalisation d'un inventaire des chemins et voies susceptibles de recevoir un parcours de santé.

Le maître d'œuvre, après concertation avec les élus et les différents partenaires, proposera un schéma d'intentions d'un itinéraire avec la signalétique et le mobilier qui l'accompagnent.

Partenaires à associer : Direction de l'environnement du Conseil Général (P.D.I.P.R.), C.D.R., le P.N.R., Entrepreneurs

Personnes à consulter : Associations, Enseignants, Riverains, ...



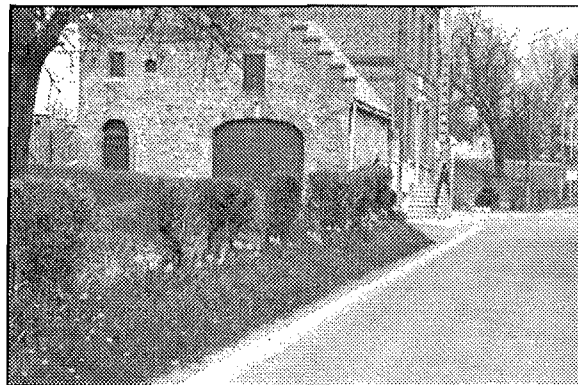
Le jardin botanique

annexe n° 5
Fiche n° 8 du document de N.N.B.

La fiche n°8 du rapport de Nord Nature Bavaisis fait état de la volonté locale d'établir un jardin botanique à Gussignies. Un jardin présentant une collection végétale à valeur botanique peut être imaginé sur différents espaces, à savoir :

- 1°) il peut être circonscrit à une parcelle située à proximité d'un itinéraire de découverte,
- 2°) il constitue un linéaire le long des voies de circulation (berme, talus, fossé, berge,...),
- 3°) il peut enfin concerner l'ensemble du territoire communal qui devient ainsi "jardin botanique"!

Les solutions 1° et 2° semblent les plus garantes à moyen terme d'un effet sur l'image et l'attractivité du village.



Dans tous les cas, il conviendra de choisir quelles végétations mettre en valeur. La jonquille est le végétal qui semble révéler le mieux aujourd'hui l'identité de la commune (tant comme fleur sauvage que comme nom d'une bière artisanale). Il serait intéressant, pour ces raisons et puisque ces plantes ont autant un at-

annexe n° 6
Article de Jardins
de France, janv/fev
1999

trait botanique qu'ornemental, de développer sous forme de collection botanique le thème de la jonquille (*Narcissus pseudo-narcissus* L.), et/ou celui des Narcisses en général et/ou celui des plantes de la famille des Amaryllidacées rustiques.

Dans les cas 1° et 2°, il conviendra de sélectionner le lieu d'installation en cohérence avec le schéma de circulation pour être assuré de la plus large fréquentation.

Le maître d'œuvre fera des propositions sur la base d'une étude d'esquisse avec estimatif visant à :

- préciser la notion de "jardin botanique",
- l'intégration du jardin,
- l'argumentation de la palette végétale à révéler,
- la confortation des équipements de loisirs.

Partenaires à associer : le C.D.R., Le P.N.R., N.N.B.

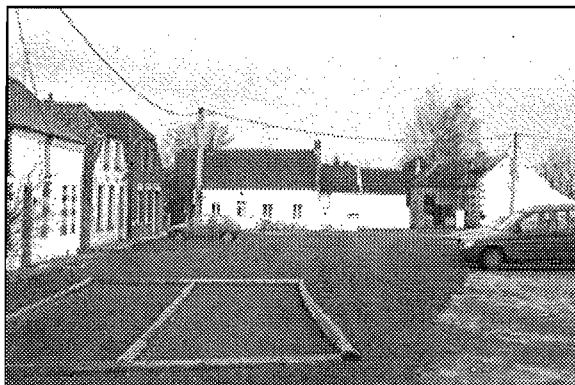
Personnes à consulter : Associations, Riverains, ...

La place d'en haut

Elle est située, comme son nom l'indique, sur le haut du village en limite du plateau. Elle définit un vaste espace public en impasse sur le plan de la circulation automobile. Cet espace dessert des types variés de construction et offre des clôtures de natures très diverses (on remarquera notamment, des grilles limitant le parc du château et la présence d'un haut mur d'enceinte constitué de moellons de pierre bleue).

Elle accueille un kiosque à musique entouré de tilleuls taillés et un terrain de pétanque. Son sol est constitué de banquettes d'herbes tondues, de quelques massifs fleuris et d'une large surface stabilisée avec du calcaire bleu. Cette dernière semble avoir tendance à s'étendre sous la pression automobile provenant tant des riverains que de la clientèle de l'Espace Forme et Bien-Etre (la Grange aux corps) et du "Rucher" (artisanat du miel).

En concertation avec la population, une esquisse d'embellissement et de valorisation a d'ores et déjà été établi avec l'aide de Monsieur Yves Hubert, architecte-paysagiste.



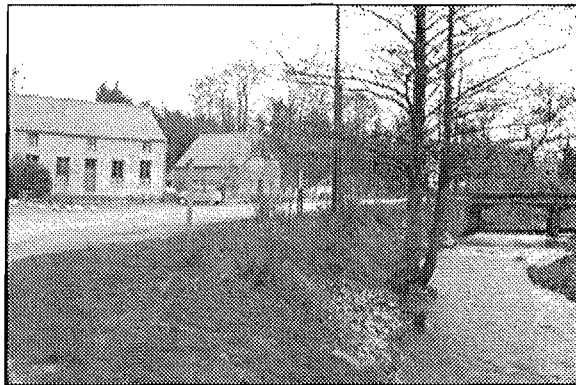
Dans la continuité de l'esquisse, le maître d'œuvre établira une étude d'avant-projet sur l'espace de la Place avec le souci particulier de conforter l'aspect végétal en calculant les emprises et les implantations des surfaces minérales carrossables au plus strict. Il prendra également en compte, comme le précisait N.N.B., le fait que "la place, entourée d'habitations ou de murs d'enceinte, offre sans doute le lieu le plus propice à la méditation"...

Partenaires à associer : le C.D.R., N.N.B., E.D.F., Télécom, P.N.R., ...

Personnes à consulter : Associations, Riverains, ...

La place du Fond des Roccs

Voici un autre espace public majeur de la commune mais situé, cette fois, en bas de versant. Cette place, au nom très évocateur, est située à proximité immédiate de la rivière Hogneau dont elle subit, exceptionnellement, les inondations. Le côté opposé à la rivière est bordé par plusieurs habitations individuelles (dont une est occupée par un antiquaire brocanteur) disposées en arc de cercle. Une route la traverse de part en part en définissant, entre son emprise et la berge, une banquette enherbée. Elle se poursuit le long de la rivière vers l'estaminet "Chez Mireille". Sur la rive opposée, on trouve le café-restaurant "Le Baron", la brasserie artisanale et les bâtiments du centre aéré de Bruay-sur-escaut, lieu du projet de C.I.E.E.. On accède aussi à la place depuis le plateau par différents sentiers pentus.



La place et ses espaces limitrophes subissent, principalement les fins de semaine et durant les congés estivaux, une forte pression de visiteurs et de véhicules à stationner. Cette situation a généré quelques conflits d'usage avec les riverains "résidentiels". Des aménagements ont conséquemment déjà été réalisés (plantations d'arbres et de haies basses) pour conforter les espaces privatifs devant les maisons et "le Baron" a aménagé sur une parcelle de la rive droite un parking pour sa clientèle.

La municipalité souhaite poursuivre ses efforts de valorisation du Fond des Roccs. Il serait intéressant pour cela qu'ils se fassent en tenant compte :

- de la proximité de la rivière et des ambiances qui lui sont liées,
- de la stabilisation des berges,
- des commerces et autres usages,
- du schéma de circulation.

Le développement de la présence du végétal serait également une initiative qualifiante pour le lieu, ce qui pourrait générer des retombées positives pour les activités commerciales.

Le maître d'œuvre établira une étude d'avant-projet avec l'estimation des dépenses sur la Place et ses abords.

Partenaires à associer : le C.D.R., N.N.B., Contrat de rivière, E.D.F., Télécom, P.N.R., ...

Personnes à consulter : Associations (pêcheurs), Riverains, commerçants ...

L'entrée de la commune côté Calvaire

Le premier regard que l'on porte sur une commune est souvent déterminant pour se forger une appréciation générale. C'est à ce titre que s'interroger sur les entrées de commune s'avère une démarche permettant de conforter l'identité communale.

annexe n° 7
Fiche extraite du Document - Patrimoine Rural Remarquable - CAUE

Le village est principalement desservi, depuis les territoires français et wallon, par l'une des 7 chaussées d'origine romaine et centrées sur Bavay (dites Chaussées Brunehaut), la Route départementale n° 24. Le centre de Gussignies est, comme il a déjà été signalé précédemment, situé à l'écart des axes de transit et de circulation.

La jonction entre la route communale issue du centre du village et la route départementale s'établit au niveau d'une butte de terre plantée de tilleuls vénérables et de vieux buis sur laquelle un calvaire a été aménagé.

Le chemin de randonnée de la Vallée du marbre croise en cet endroit précis la chaussée brunehaut.

Pour ces raisons, ce lieu est "remarquable" pour constituer "la porte de la commune".



Il conviendra de réfléchir son aménagement et sa valorisation de manière à :

- conforter la valeur patrimoniale du site et de ses plantations,
- s'inscrire dans l'ambiance rurale,
- favoriser la sécurité des piétons,
- solutionner le problème des édicules (abris bus, ...) rompant l'intégrité visuelle du lieu.

Les services de la voirie du Conseil général ont prévu un aménagement de sécurité au niveau du carrefour routier.

Le maître d'œuvre établira donc, en collaboration avec les services de la D.V.I., une étude d'esquisse avec l'estimation des dépenses sur le carrefour et ses abords.

Partenaires à associer : le C.D.R., Unité territoriale de la D.V.I., Dir. de l'Environnement et Mission culturelle du C.G. du Nord, P.N.R., ...

Personnes à consulter : Associations, Riverains, ...

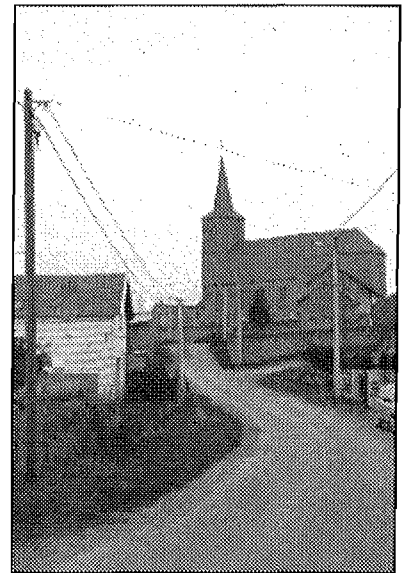
Les abords de l'église

Le secteur de l'église est avec le hameau de Termicourt et la Place d'En Haut l'un des trois pôles originels de constitution du village. L'église est implantée en rupture de pente entre le plateau et le versant, donnant encore plus de puissance à l'édifice élégamment restauré. Le cimetière et le monument aux morts sont implantés aux abords immédiats. L'ensemble est séparé des prairies et fermes environnantes par des grillages et autres clôtures en plaques béton. Il est relié aux rues du village par un original plan incliné et une volée de marches restaurées il y a peu. Son implantation très majestueuse ne fait que rajouter à l'attractivité traditionnelle du site (cérémonies religieuses et commémoratives).

Du fait de l'étroitesse du cimetière actuel, la municipalité envisage de créer un nouveau cimetière à l'extérieur du village.

Compte tenu de sa situation privilégiée, on réfléchira, sous forme de schémas d'intentions, à la manière dont le cimetière actuel pourrait être valorisé au fur et à mesure que les concessions arriveront à échéance.

De même, profitant de la mise en oeuvre prochaine de travaux d'assainissement dans la rue de l'église, il est attendu du maître d'oeuvre des propositions d'aménagement au stade d'étude d'esquisse sur la partie concernant les stationnements et les accès.



Partenaires à associer : le C.D.R., N.N.B., E.D.F., Télécom, S.I.A.N., ...

Personnes à consulter : Associations, Riverains, ...

La prairie de la salle des fêtes

La salle des fêtes est située le long de la rue qui relie le carrefour desservant la place d'En Haut à l'Eglise et à Termicourt. L'un de ses côtés est occupé par un terrain privé avec une villa, l'autre, par une prairie plantée. Cette dernière pourrait être achetée par la Commune car servant déjà lors des festivités communales (comme les Rocs en fête) à accueillir des chapiteaux.

La salle des fêtes ne disposant pas de véritable aire de stationnement, la muni-

cipalité envisage, à long terme, l'éventuelle utilisation de la prairie à cette fin.



La réflexion sera menée de manière à :

- valoriser le parvis de la salle et la sécurité des usagers,
- valoriser les vues sur l'église,
- conforter le schéma d'accueil du public,
- tirer parti du cadre rural et végétal (arbres, fruitiers, prairie).

Le niveau d'étude attendu est le schéma d'intentions.

Partenaires à associer : le C.D.R., N.N.B., P.N.R., ...

Personnes à consulter : Associations, Riverains, ...

Le programme pluriannuel des opérations d'aménagement

Après avoir cerné et évalué les problèmes, puis esquissé des solutions de l'ensemble des actions projetées, **le maître d'oeuvre est amené à évaluer une enveloppe budgétaire et à établir un phasage des opérations sur 5 à 10 ans.**

Ce phasage doit correspondre à des tranches de travaux indépendantes les unes des autres quant à leur exécution.

Pour ces réalisations, il est important d'avoir une large concertation autant entre le maître d'ouvrage et les concepteurs qu'avec les usagers.

Conclusion

La richesse des potentialités locales ne permet pas d'atteindre l'exhaustivité, aussi ce document programme ambitionne, avant toute chose, de développer une démarche cohérente qui reste ouverte aux propositions que l'étude pourrait révéler. En effet, l'étude pourrait mettre à jour d'autres opérations que celles déclinées dans ce dossier. Dans ces conditions, le bureau d'étude, en concertation avec le maître d'ouvrage et le Conseil Général, peut alors les programmer.

Compte tenu de ce qui est attendu de l'étude, il est souhaitable que celle-ci soit prise en charge par une équipe pluridisciplinaire associant les compétences d'un architecte-paysagiste, d'un architecte-urbaniste et d'un écologue-botaniste. Il sera de même apprécié de cette équipe son aptitude à faire participer les habitants du village au projet.



Approche intercommunale

Nord Nature Bavaisis - 1998 - *Au fil de l'Hogneau*. Agence de l'eau - brochure 8 p

de Foucault, B. - 1995 - *Contribution à la connaissance floristique et phytosociologique des Z.N.I.E.F.F. Régionales : la Z.N.I.E.F.F. 87 - 0, la vallée de l'Hogneau et ses versants et les ruisseaux d'Eugnies et de Bavay*. Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques de Lille - 44 p

Parc Naturel Régional de l'Avesnois - 1999 - *Le Plateau de Mormal. Guide technique des paysages. Territoire et paysage*.

C.A.U.E. du Nord - 1996 - *Guide pour l'aménagement et la valorisation de la Communauté de Communes du Bavaisis* - 46 p + annexes

C.A.U.E. du Nord - 1998 - *Guide pour la valorisation du cadre de vie incluant le cahier des charges F.A.C.V. Plateau de Mormal. Communautés de Communes de l'Aunelle et de la Rhonelle, du Bavaisis et du Pays Quercitain* - 55 p + annexes

Approche communale

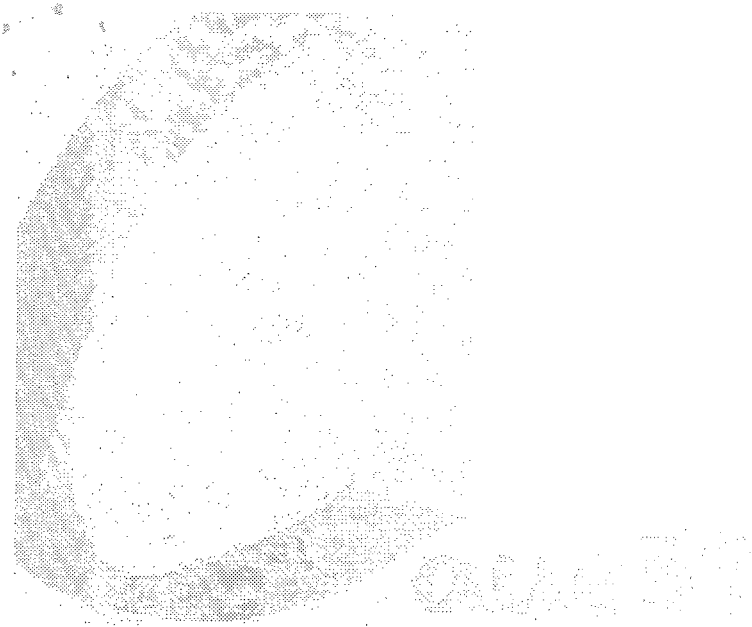
de Witte, J.A. - 1991 - *L'architecture agricole à Gussignies. Les Rocs en Fête* - 53 p

Cogneaux, C. (Nord Nature Bavaisis) - 1998 - *Maillage par des corridors biologiques sur la commune de Gussignies. Région Nord/Pas de Calais* - 127 p

Commune de Gussignies - 1998 - *Plan de développement durable de Gussignies. Document de travail*

D.D.E. - Nord - 1994 - *Elaboration du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Gussignies. Eléments portés à connaissance*

Anonyme - ? - *Création d'une maison du patrimoine naturel et d'un centre d'initiation à l'environnement à Gussignies*



Annexe 1 : Les sept chaussées romaines du Bavaisis

Annexe 2 : Carte géologique simplifiée

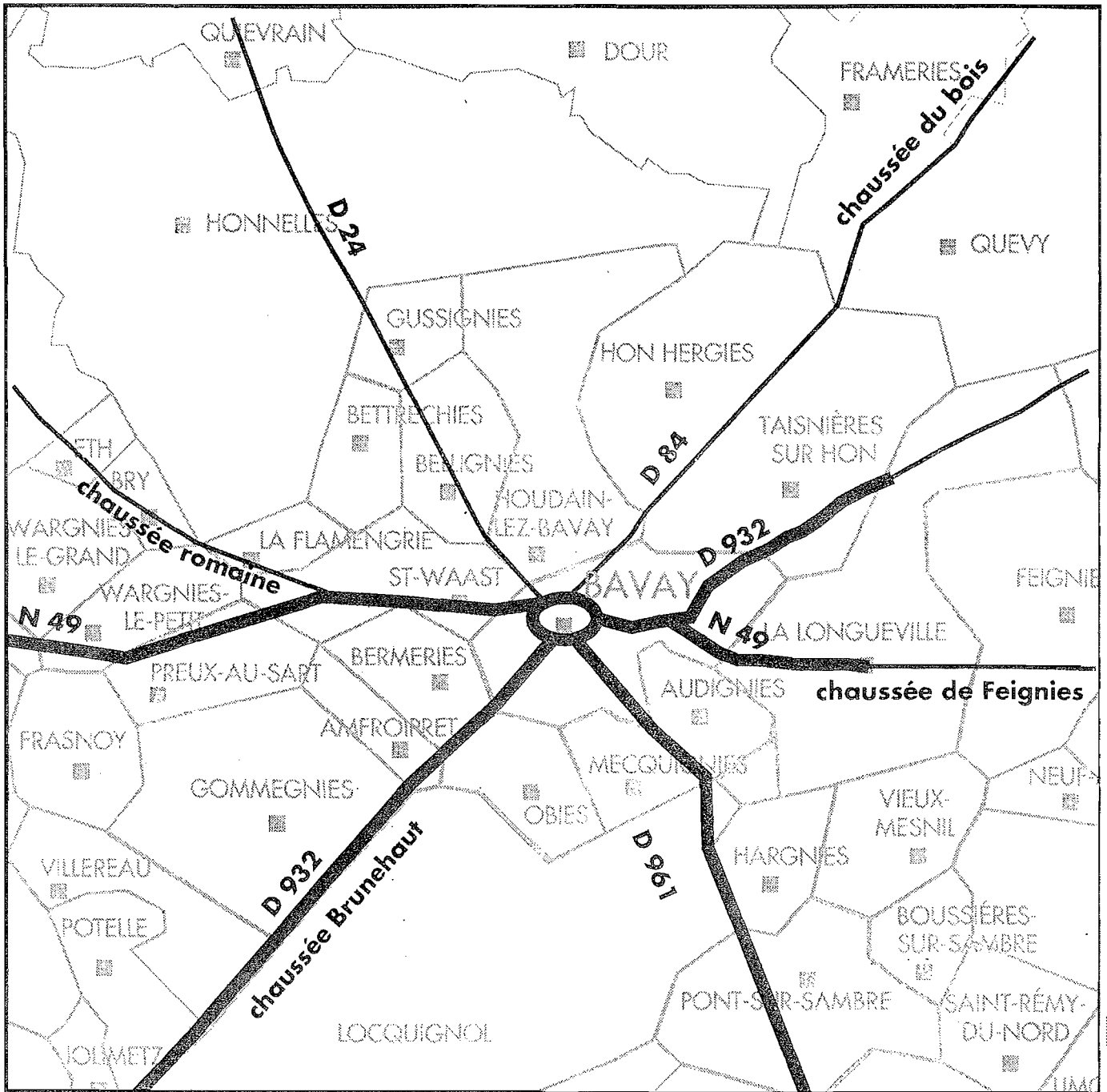
Annexe 3 : Les unités paysagères du Plateau de Mormal

Annexe 4 : Démarche d'une étude Cadre de Vie

Annexe 5 : Fiche n°8 du document de N.N.B.

Annexe 6 : Article de *Jardins de France*, janv/fev 1999

Annexe 7 : Fiche extraite du document - Patrimoine Rural Remarquable - C.A.U.E.

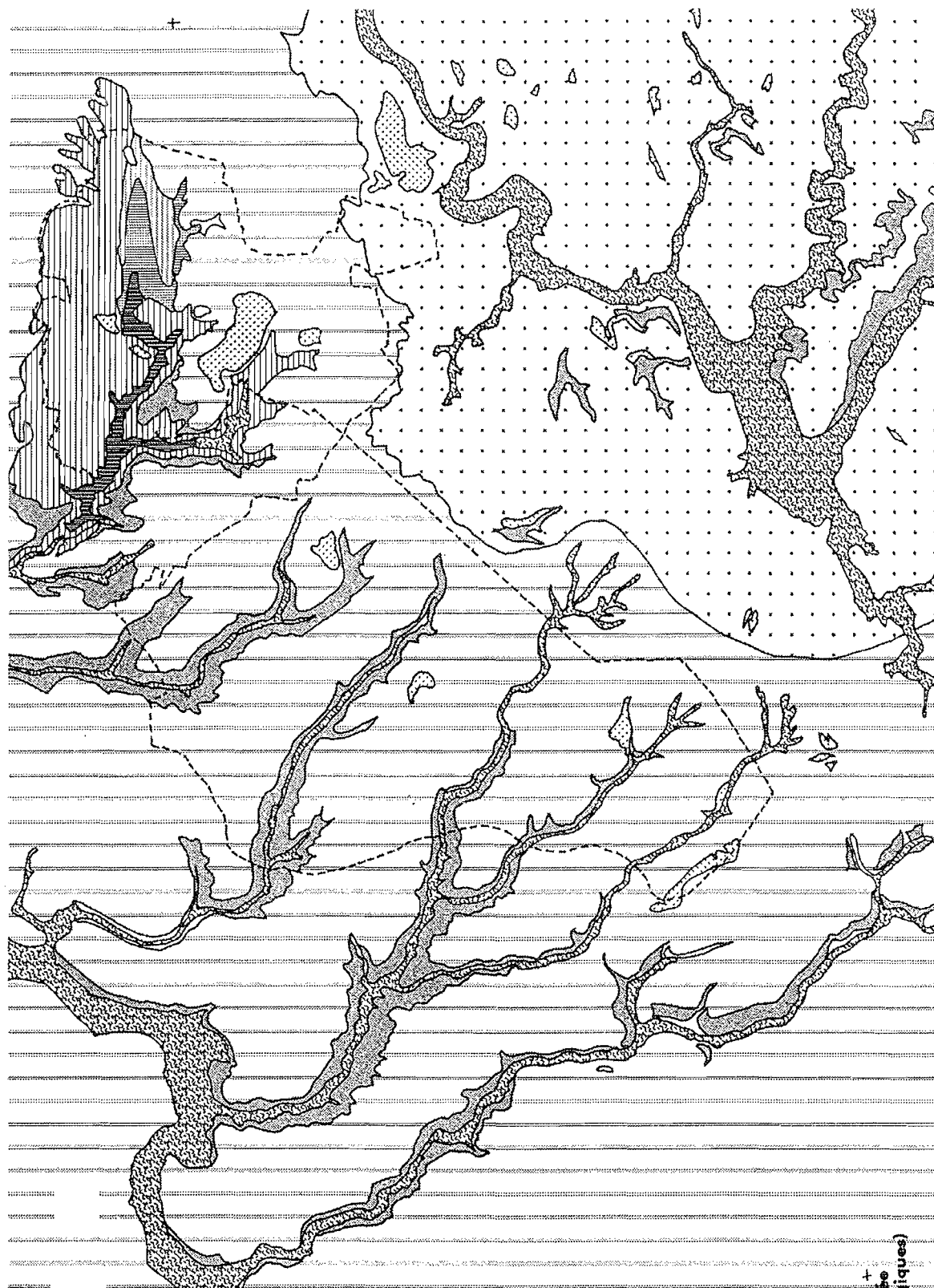


Ech : 1/100 000

Commune de Gussignies

C.A.U.E. du Nord - Numéro du dossier : 19980675 - Date : juillet 1999

Annexe



- sables fins et quartzaux et sables verts
- Alluvions modernes
- Marnes grises, arges grises
- Sables de Quenay
- Conglomérats à silex et marne de la porquiere
- Marnes argilueuses et marnes grises
- Calcaire grisâtre et bleu noir
- Schistes argileux grâbles et grès fin argileux
- Limites de communautés

carte géologique simplifiée
(extrait des cartes géologiques)

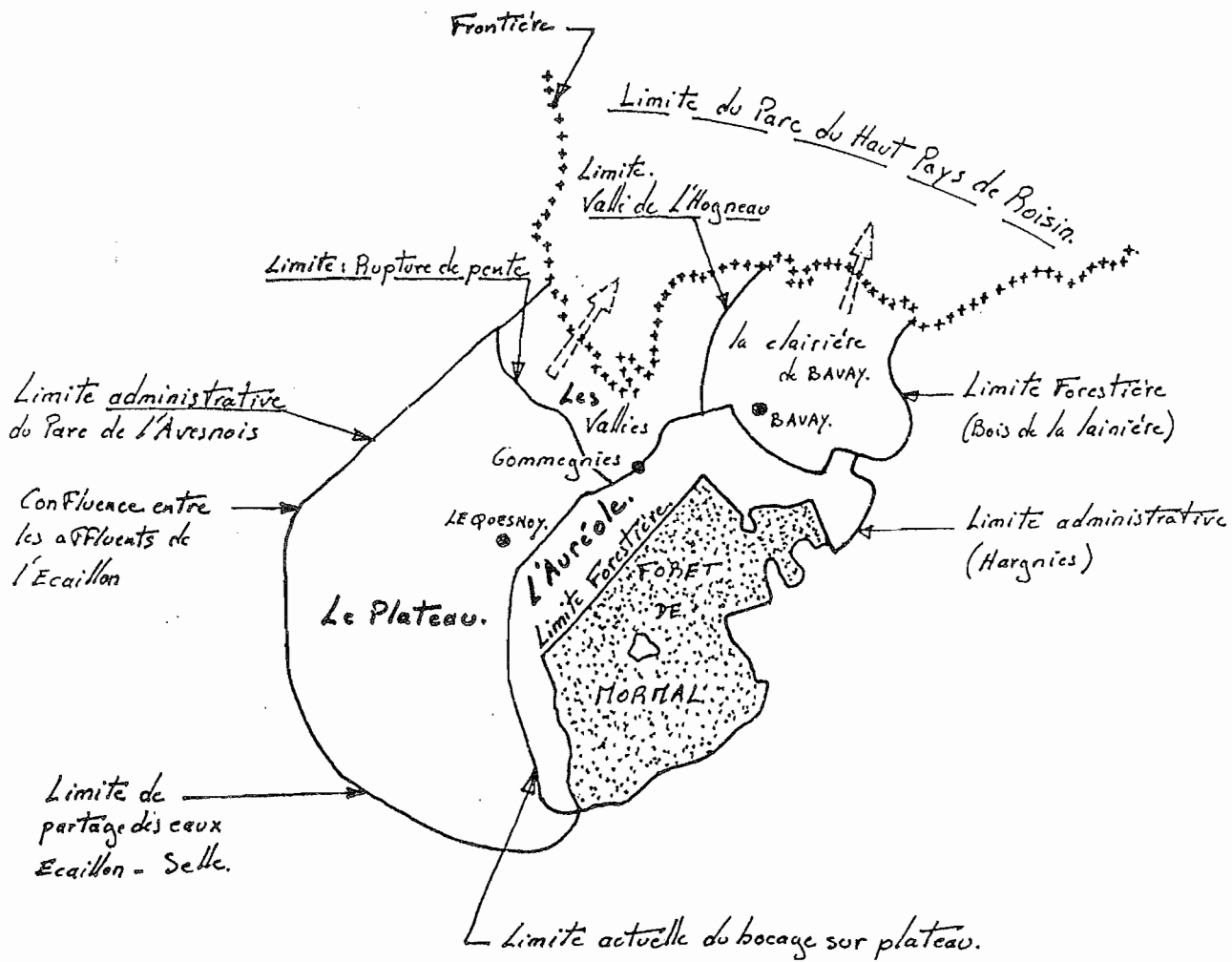


Tableau de synthèse

		Les quatre unités			
		L'auréole bocagère	Le plateau	La clairière de Bavay	Les vallées
Milieu naturel	Hydrologie	- chevelu dense de nombreux ruisseaux.	- réseau de plusieurs rivières.	- réseau peu dense.	- deux rivières principales.
	Géologie	- limons peu profonds, - nappe proche	- limon profond sur calcaires (rares affleurements sur versants des vallées), - poche sableuse (sous Le Quesnoy)	- couverture générale en limon, - calcaires du primaire au nord, - grès du secondaire au sud.	- limons sur les plateaux, - affleurement de calcaire bleu du primaire dans la vallée de l'Hogneau (pierre bleue)
	Morphologie	- relief faiblement et régulièrement ondulé.	- interfluve ample et faiblement ondulé, - vallées dissymétriques bien marquées.	- topographie très peu marquée (glacis), - butte sableuse (sous Bavay).	- vallonnement très marqué, - vallées principales bien encaissées.
	Occupation du sol	- majorité de petites parcelles, - dominance des prairies bocagères complantées.	- grande culture et culture industrielle pour les grandes parcelles des plateaux, - prairie, bocage et ripisylve dans les vallées.	- grande culture dominante avec des parcelles de taille moyenne, - bocage résiduel, - nombreux bosquets et petits boisements.	- mixte sur des parcelles de petites à grandes (culture, nombreux boisements, bocage et prairies) .
Groupement d'habitat	Forme	- linéaire, - relativement dispersée.	- linéaire et ramassée, - bâti relativement concentré.	- linéaire et ramassée, - bâti relativement dispersé.	- linéaire et ramassée, - bâti relativement concentré.
	Inscription au site	- sur plateau.	- sur plateau, sur versant et en belvédère, - un bourg sur butte sableuse (Le Quesnoy).	- sur plateau, versant et en belvédère, - un bourg sur butte sableuse (Bavay).	- sur plateau, versant et en belvédère.
Architecture	Matériaux	- grès et brique - influence du calcaire blanc au sud et de la pierre bleue au nord.	- grès, - silix, - pierre blanche taillée.	- grès, - pierre bleue taillée.	- pierre bleue très courante (moellons ou pierre taillée).
	Forme	- pas de monument important, - fermes-blocs avec pignon sur rue.	- fermes et maisons avec pignons sur rue, - clochers bien visibles au loin.	- bâtiments de fermes à volumes variables organisés autour d'une cour.	- fermes à pignon sur rue et bâtiments de fermes à volumes variables organisés autour d'une cour.
Paysage	Champ visuel	- fermé, à horizon rapproché.	- horizon profond et plan large sur les plateaux, - vue fermée et horizon rapproché dans les vallées.	- horizon boisé à moyenne distance,	- alternance entre ouverture et fermeture. - forte présence de l'horizon boisé.
	Ambiance	- bucolique très plantée.	- dynamique et sévère sur le plateau, - intimiste, fraîche et verdoyante dans les vallées.	- impression d'équilibre.	- pittoresque, - très plantée.
Observations		- présence de nombreux puits.	- nombreuses fontaines et sources captées sur les versants.	- 7 anciennes voies romaines,	- nombreuses carrières de pierre bleue.

L'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

L'objectif de l'étude cadre de vie est d'aider la Commune à réaliser des opérations d'amélioration de son cadre de vie en cohérence avec une stratégie globale à l'échelle communale. Elle s'appuie pour cette raison sur une démarche particulière, gage de réussite de la procédure.

L'approche globale

L'approche globale permet de circonscrire l'identité du village en révélant ses caractères et d'asseoir une stratégie d'aménagement objectivement replacée par rapport aux enjeux du territoire.

Elle s'appuie, en particulier, sur l'analyse de différents aspects fonctionnels, sensibles et spatiaux.

Ainsi, les maîtres d'oeuvre doivent pouvoir prendre en compte, avant toute proposition, des données concernant la vie dans la cité telles que les activités économiques (entreprises, commerces, exploitations agricoles...), culturelles et sportives (équipements, fêtes...), l'état du foncier, les circulations (routières, piétonnes, cyclistes)...

Le bureau d'étude doit plus précisément porter son attention sur les éléments sensibles et spatiaux du territoire. Ce travail aura notamment comme ambition de connaître les éléments d'identité et leurs caractéristiques qui serviront de base et de support à tout aménagement. Il sera réalisé à partir d'un travail de terrain qui recensera les caractéristiques et atouts architecturaux, urbains et paysagers des lieux. Ces informations pourront être complétées par des éléments bibliographiques tels que ceux ayant trait à l'histoire locale.

Le résultat attendu du travail de synthèse de l'ensemble de ces données sera des schémas d'intentions exprimant les volontés communes des concepteurs et de la municipalité sur la destinée du village.

L'approche sectorielle

L'approche sectorielle expose les principes et les propositions d'aménagement sur des sites d'enjeu communal particulièrement représentatifs et importants.

Elle a aussi pour objet :

- . de concrétiser les objectifs définis au niveau de l'approche globale par la conception d'opérations d'aménagement,
- . d'estimer les besoins communaux pour parvenir à ces projets (financements, partenaires, modes de gestion ultérieure),
- . de caler un programme pluriannuel des opérations (phasage dans le temps, coordination).

Afin que les élus puissent choisir un projet en toute connaissance, le travail de conception devra s'enchaîner de la façon suivante :

- 1) diagnostic
- 2) réalisation d'un pré-programme et de tests de faisabilité (schéma d'intentions, croquis, scénarios, estimation d'une fourchette du coût...)
- 3) validation par les élus d'un programme définitif
- 4) réalisation d'une étude d'esquisses (avec estimation financière)
- 5) validation par les élus

Dans certains cas, la prestation pourra s'interrompre à la fin du niveau 3. En effet, lorsque les aménagements sont prévus à long terme ou lorsqu'ils nécessitent des partenariats ou des réflexions plus poussées, il est totalement illusoire et inutile d'atteindre la précision de l'étude d'esquisses.

Par contre, lorsque l'étude devra enchaîner rapidement sur une opération d'aménagement, le travail de conception pourra atteindre sur cette dernière le niveau de l'étude d'avant-projet.

La coordination des actions et le partenariat à engager

La recherche de coordination et de partenariat doit être une préoccupation constante des élus et du maître d'oeuvre. En effet, elle garantit la cohérence et l'efficacité de la procédure cadre de vie. Elle permet également d'enrichir le cadre de la réflexion par l'apport d'interventions extérieures.

Aussi, le maître d'oeuvre devra, d'une part, consulter et s'appropriier les travaux antérieurs et en cours (Cf bibliographie) et d'autre part, engager et animer un cadre de réflexion composé de plusieurs partenaires.

La sensibilisation et la participation des habitants

Le travail des maîtres d'oeuvre en comité restreint devra être enrichi par la consultation et l'engagement des habitants au sein de la procédure.

Pour ce faire, ils devront, dans un premier temps, analyser le contexte communal présent et notamment :

- . les particularités du territoire (déjà appréhendées dans le cadre des projets),
- . le profil de la population pouvant être concernée,
- . les outils et les structures pédagogiques en place,
- . le mode d'expression local.

Cette analyse devra aboutir sur des objectifs de sensibilisation et d'échanges et en particulier, sur une écriture du scénario de l'action adaptée à ce contexte.

Il est à préciser que les démarches devront être différentes selon les objectifs validés par les élus.

1) Ainsi, la démarche peut se situer à l'échelle du projet. Dans ce cas, le travail engagé entre les élus, les maîtres d'oeuvre et les usagers correspond à un échange dont l'objectif est d'arriver à un projet satisfaisant à l'ensemble des parties. Cette démarche participative diffère d'une démarche de communication.

2) Plus généralement, la sensibilisation peut concerner l'ensemble des thèmes du cadre de vie. Elle est donc indépendante d'un projet particulier et "ouvre plutôt les yeux" des habitants sur les qualités de leur environnement. Dans cette démarche, il est attendu une évolution positive des pratiques quotidiennes des personnes concernées.

Le premier support de sensibilisation sera un document d'étude riche en schémas explicatifs et illustré par des images de référence. Ce travail sera le résultat des nombreuses discussions qu'entretiendront les maîtres d'oeuvre avec les élus et les partenaires au cours de réunions régulières.

Dès le début du travail du maître d'oeuvre, il devra être décidé d'engager ou non :

- . des réunions publiques,
- . des animations destinées aux scolaires,
- . la conception d'une exposition,
- . la réalisation de petites brochures destinées au public.

L'élaboration du programme pluriannuel des opérations d'aménagement

Elle constitue la dernière étape de la démarche. Le programme définira la hiérarchisation et le phasage de réalisation des opérations d'aménagement. Il est, pour cela, un des documents cadre garantissant la cohérence de l'ensemble des projets. Il doit répondre aux différents impératifs :

- . financiers (budgets communaux, subventions),
- . d'exemplarité,
- . d'opportunités en relation avec les actions des partenaires (de l'assainissement, France Telecom....).

8. Sentier écologique et jardin botanique

Objectifs

Sensibiliser la population à la richesse de quelques biotopes régionaux, à la diversité, à l'utilité des végétaux et à leur préservation. Participer au rééquilibrage de la fréquentation touristique de Gussignies.

Partenaires techniques

Commune de Gussignies, Nord Nature Bavaisis, Monsieur Yves Hubert architecte-paysagiste.

Description

Ce sentier de découverte des biotopes de l'Avesnois et de la flore régionale empruntera le chemin rural du champ de l'église, le chemin de la maladrerie, la rue Emile Sobier et la Rue de l'Eglise. Cet itinéraire a été choisi parce qu'il passe devant divers milieux : pâture, prairie de fauche, verger de haute tige, haies arbustives basses et hautes, arbres têtards. D'autres milieux traditionnels en Avesnois seront reconstitués en réintroduisant des espèces régionales prises dans le Bavaisis : fossé, haie tressée, ourlet préforestier, muret de pierres sèches... Des panneaux décrivant les stations et la flore associée seront disposés le long du parcours.

Ce sentier sera associé à un jardin botanique où des bornes identifieront les espèces, préciseront leur écologie et leurs utilisations.

Les outils de communication (dépliant d'appel, guide) seront communs.

Phasage

1. février 1999 - août 1999 : étude floristique des bermes (cf. fiche correspondante).
2. septembre 1999 - novembre 1999 : conception du sentier et du jardin.
3. novembre 1999 - avril 2001 : plantations et aménagements. Réalisation et pose des panneaux et des bornes d'information.
4. avril 2001 : édition d'un dépliant d'appel.
5. mai 2001 : inauguration.
6. avril 2002 : édition d'un guide de présentation du circuit et du jardin. rédigé par Nord Nature Bavaisis.

Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Achat du terrain	120 000 F		
Conception	40 000 F		
Aménagements	260 000 F	Objectif 1	225 000 F
Conception guide et dépliants	50 000 F	Etat	145 000 F
Dépliant de présentation	10 000 F	Conseil Régional	130 000 F
Guide de description	130 000 F	Conseil Général	130 000 F
Formation employés communaux	20 000 F	Commune et partenaires locaux	60 000 F
Entretien et suivi sur 3 ans	60 000 F		
TOTAL	690 000 F	TOTAL	690 000 F




SOUS LE SIGNE DE LA BOTANIQUE

DANS LA DRÔME, UNE DIZAINE DE VILLAGES ATTIRE LES TOURISTES CHAQUE PRINTEMPS DEPUIS QUELQUES ANNÉES AVEC UN SUCCÈS GRANDISSANT.

LA RAISON DE CET ENGOUEMENT : L'ÉTONNANTE COLLECTION THÉMATIQUE DE PLANTES AMÉNAGÉE PAR CHACUN D'EUX.

Souvent, les villages fleuris se ressemblent : déluges de surfinias, de lierres roi des balcons pour le principal, avec un soupçon de bidens et de fuchsias pour faire «anglais» selon la mode en vigueur. Sauf dans la Drôme, où une dizaine de villages a décidé de fleurir ses rues dans un esprit tout différent. Chacun a choisi un thème: pivoines et iris à Chabriland, plantes de rocaille à Mirmande, plantes grimpances à Chatillon-en-Diois, roses anciennes à Grignan, modernes à Roussas... C'est sur une idée de Jean Baptiste Pasquier, animateur du CIVAM, une association chargée de vivifier les activités liées à l'agriculture, que tout a commencé. Pour entrer dans le cercle des «villages

botaniques» il faut s'engager à planter au moins 150 espèces et variétés illustrant un thème choisi, et c'est bien le minimum pour donner le ton à un village. A Mirmande, l'un des plus réussis, ce chiffre a été largement dépassé grâce à la générosité des pépiniéristes, Luc Lepage en Anjou, les Bertrand dans la Drôme et Monique Anfoso à Hyères, qui ont largement pourvu le village en plantes belles et rares. Certains y ont même élu domicile, comme Monique Anfoso, locataire de Pierre Bert, l'un des trois artisans de la beauté du village. Chabriland doit ses pivoines à Michel Rivière, tout proche, Grignan ses roses anciennes à André Eve et Bernard Boureau...

Jardins de France  Jan / Fev 1999

Commune de Gussignies

C.A.U.E. du Nord - Numéro du dossier : 19980675 - Date : juillet 1999

LES PÉPINIÉRISTES



Des rocaïlles pleines de talent

Un nouveau producteur, Alain Voinchet qui a prêté main forte à Jean Baptiste Pasquier durant la mise en place des villages botaniques, a découvert les roses anciennes et en est tombé amoureux, au point d'ouvrir sa propre pépinière l'année dernière :

ROSES DE CHARME, route de Tain, 26105 Romans cedex, tél. : 04 75 71 25 20.

ROSES ANCIENNES, André Eve, BP 206, Morailles, 45300 Pithiviers. Tél. : 02 38 30 01 30

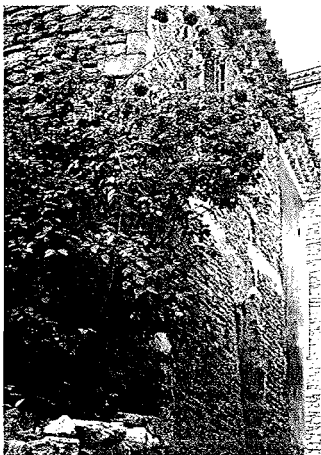
ROSERAIE BERNARD BOUREAU, 28 bis rue du Maréchal Galliéni, BP 8, 77166 Grisy-Suisnes, tél. : 01 64 05 91 83.

PIVOINES RIVIÈRES, Michel Rivière La Plaine, 26400 Crest, tél. : 04 75 25 44 85.

ETS HORTICOLES E. LEPAGE, Luc Lepage La Fontaine, Chemin des Perrins, 49130 Les-Ponts-de-Cé, tél. : 02 41 44 93 55.

GAEC BERTRAND F. Quai Brenats, 26300 St-Vincent-la-Commanderie, tél. : 04 75 59 80 02.

SCEA IRIS EN PROVENCE, Monique Anfosso Chemin Maures, 83400 Hyères, tél. : 04 94 65 98 30.



UNE VASTE ENTREPRISE

«Au début, on se rendait pas compte que c'était une grosse chose, dit Pierre, alors, on s'est lancé». Réunions, discussions, voire empoignades, il a bien fallu deux ans pour ajuster les opinions et se mettre à l'ouvrage. Souvent, dans les villages, on se connaît de vue, mais finalement pas toujours plus que cela. Maintenant, partout on vous raconte la même histoire : l'idée d'entrer dans le cercle des villages botaniques a généré toute une série de rencontres. Dans les meilleurs cas, comme à Albion, c'est une belle d'histoire d'amitié qui est née. Dans les pires, comme à Manas, pourtant village fondateur du mouvement, c'est devenu la zizanie et l'aventure s'est arrêtée là. Le village est sorti du circuit officiel. Mais il en reste quand même quelque chose de positif, car les arbustes plantés pour illustrer son thème (les arbustes, justement) l'ont rendu plus attrayant. Aménager un village est une entreprise plus vaste qu'un simple fleurissement, il faut défricher ici, nettoyer un peu partout, construire des murettes, amender la terre, s'accorder sur les plans des massifs puis sur la manière d'entretenir les plantations... La plus belle réussite est sans doute Mirmande. Ce village, à l'architecture déjà ravissante, se découvre à partir d'une rocaïlle



A Chatillon-en-Diois, des vagues de clématites joliment étiquetées

splendide bordant la route juste à l'entrée de ses ruelles étroites. A mesure qu'on y progresse, on va d'émerveillement en surprise tant les scènes plantées sont réussies. Une seule petite critique. Monique Anfosso a donné tellement de beaux iris à la commune, que certains endroits en sont plus fournis que les plates-bandes du tenant officiel du thème, Chabrilland. Le secret de cette belle réalisation : une équipe efficace et motivée. Sous la houlette de deux vieux complices, Pierre Bert et Guy Marandais plus une amie qu'ils se sont faite en entreprenant cette aventure, Maryse Brun. le village est chaque année plus beau. Ces trois là, bosseurs et sympas, donnent envie de se prendre en main comme ils l'ont fait eux-mêmes. Le jardin de Pierre comporte désormais une partie pépinière destinée au village et leur association encadre le cantonnier du village. Pompon, qui s'est découvert au passage un super talent d'édificateur de rocaïlles. A Albion, c'est une bande de retraitées pleines d'entrain qui s'occupe de l'entretien des plantations. Beaucoup ne se connaissaient pas auparavant, et certaines disent que cette histoire de jardins dans le village leur a redonné du tonus et leur a sans doute évité de prendre le chemin de la solitude en maison de retraite. A Chabrilland comme à Roussas, la mairie participe davantage à l'aventure, mais partout, la réflexion autour de l'aménagement des rues du village a généré rencontres, discussions et découvertes. Un embellissement pour un budget qui n'excède jamais celui d'un fleurissement ordinaire (30 000 F par an au maximum).



Les iris de Mirmande font la nique



Les valérianes ajoutent



Les rosiers anciens ont entrainé

UNE EXPÉRIENCE DYNAMISANTE

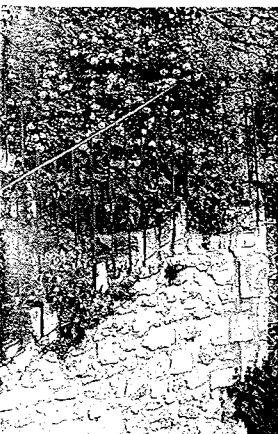
Un village botanique c'est une collection assortie d'un plan, voire dans certains cas, d'un carnet d'adresses dont on peut disposer en mairie ou au comité du tourisme local pour savoir où trouver les plantes repérées dans les rues. Tout ceci sur une jolie petite plaquette, conçue par nos jardiniers-paysagistes amateurs, avec le savoir-faire de Guy Marandais professeur aux Beaux-Arts à la retraite, qui dresse l'itinéraire des villages à visiter avec les particularités de chacun. Villages de plus en plus attrayants à mesure que les plantations prennent leur maturité et que les groupes de jardiniers se stabilisent. Avec pour résultat une affluence générale des visiteurs. Alors l'idée de leur offrir quelque chose en plus de la promenade a germé : des agriculteurs se sont associés pour présenter leurs produits en ouvrant des points de vente à la ferme, d'autres accueillent les touristes de passage dans leur maison, comme Maryse de Mirmande et Jeannette de Divajeu, un village proche de Chabrilland et de Crest, capitale des pivoines. Depuis deux ans, elles vous accueillent dans des chambres d'hôtes qui vous font redécouvrir le bonheur de l'hôtellerie à la campagne, pour un prix très raisonnable et un accueil inoubliable, si bien que vous ne pouvez qu'y prendre goût. Le CIVAM qui ne cesse de favoriser les échanges, de dynamiser les rencontres, propose par exemple aux visiteurs de la région



Chabrilland, tenant officiel du thème



Authenticité des vieilles pierres



Grignan. Toutes les photos sont de l'auteur.



Dans chaque village, des animateurs efficaces et enthousiastes

des journées « menus botaniques » où l'on redécouvre les plantes locales pour les mitonner en recettes exquises... parole d'une ex-gourmande-sceptique! Enfin, Mirmande a décidé de créer sa fête aux plantes. Depuis quatre ans, c'est toujours début octobre que 4 à 5 000 amateurs se pressent sur la place du village autour d'une cinquantaine de pépiniéristes de la région. On y trouve autant de belles choses que dans les fêtes de la région parisienne. L'entrée est gratuite et les gens chaleureux. Chaque année, l'affluence y est plus grande et les pépiniéristes considèrent cette fête comme l'une des plus intéressantes de la région.

LA BONNE SAISON POUR LES VISITES

C'est en mai-juin que Mirmande est le plus joli, puis à nouveau en septembre-octobre. A Chabrilland, ravissant village perché, c'est en mai, saison des pivoines et des iris qu'on parcourt les rues avec le plus de plaisir. A Grignan et Roussas, c'est plutôt en juin, tandis qu'à Châtillon-en-Diois, c'est en été, quand les clématites échelonnent leur floraison par grosses vagues sur les places où chantent les fontaines. Albon est un cas un peu particulier car on a un peu perdu de vue le thème des plantes fantastiques, à vrai dire périlleux, qui avait été choisi, mais le village, typique du nord de la Drôme, est très beau et l'accueil vraiment formidable. Plus décevant, le village de Hauterives, qui autour du palais du fameux facteur Cheval n'a pas su tenir son pari, si bien qu'il ressemble plus à un village fleuri. Quant à Montélier, consacré aux arbustes à baies, il rayonne à l'automne.

BONNES ADRESSES

POUR EN SAVOIR PLUS

J.-BAPTISTE PASQUIER, CIVAM,

26450 Manas,

tél. : 04 75 90 41 84.

CHAMBRE D'HÔTE

CHEZ JEANNETTE À DIVAJEU

tél. : 04 75 76 75 91.

CHEZ MARYSE

- également organisatrice de la

fête aux plantes de Mirmande -

tél. : 04 75 63 02 92.

CHAMBRE ET TABLE D'HÔTE

LA MAISON BLEUE.

à Auriples

tél. : 04 75 25 04 25.

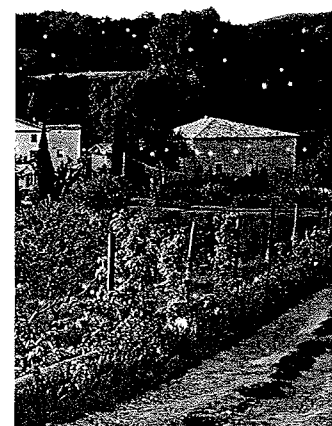
GÎTE RURAL

VINCENT HUTTER.

Le Pescher 26400 Omblèze,

tél. : 04 75 76 42 30.

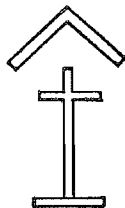
Ce gîte est niché dans un paysage sublime. On peut y acheter d'exquis petits chèvres et voir chez lui le travail accompli par SILÈNE. Cette entreprise d'entretien des jardins et des bois lancée par le CIVAM, forme des jeunes gens souhaitant « vivre et travailler au pays » à l'entretien du paysage, magnifique et sauvage de la région. Restauration des murets, entretien des sous-bois, élagage intelligent, nettoyage



Dès l'arrivée au village le ton botanique est donné

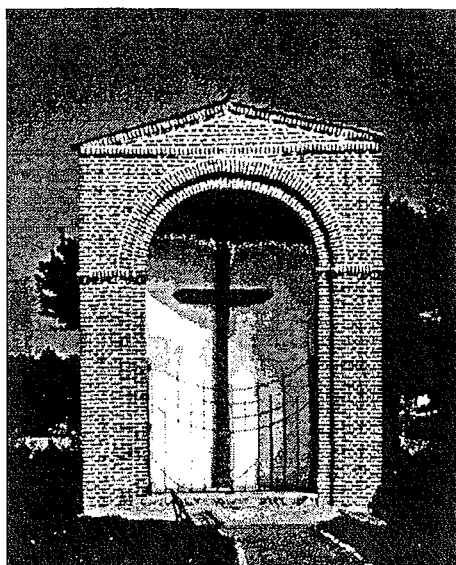
des sentiers de randonnée et des jardins désertés dix mois l'an par leurs propriétaires qui vivent en ville et désirent les retrouver propres et jolis à la saison des vacances, ils font tout cela avec talent et pour des prix très doux.

SILÈNE : tél. : 04 75 90 10 75.

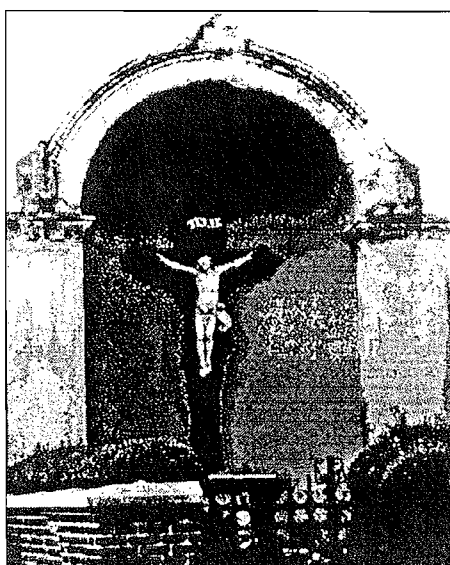


Equipement du territoire rural
Bâtiments religieux et commémoratifs

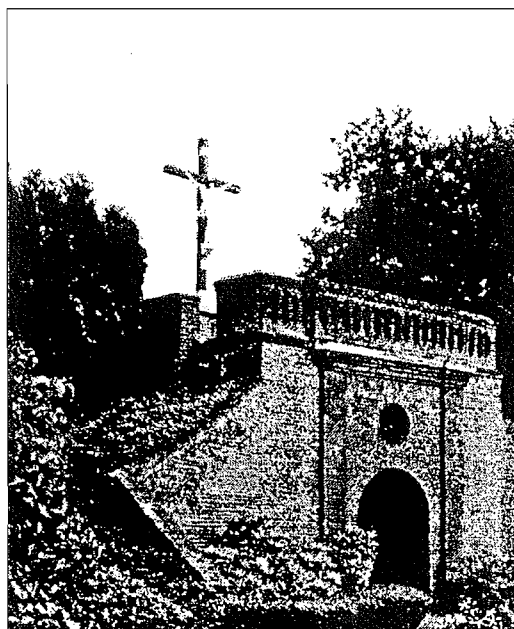
Calvaire



Calvaire à Vred.



Calvaire à Nivelles.



Calvaire à Coutiches.



Croix à Nomain.

C'est une pierre sculptée, un christ sur une croix de bois, avec parfois une grande niche de briques. Parfois un autel complète le calvaire. Généralement, ces calvaires sont des lieux où s'achèvent un pèlerinage ou une procession commémorative de la passion du Christ.

Patrimoine Rural Remarquable

Les partenaires

Commune de Gussignies

Nord Nature Bavaisis

Conseil Général du Nord

Conseil Régional du Nord / Pas de Calais

Contrat de développement rural du Plateau de Mormal

Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

Résumé

Le "Guide pour la valorisation du cadre de vie" de Gussignies est le résultat d'une concertation partagée avec les élus de la Commune. Il aspire, en particulier, à compléter les actions préalablement engagées à l'échelle intercommunale ou uniquement communale (charte du Parc de l'Avesnois, contrat de développement rural, plan communal de développement durable) et à favoriser leur mise en synergie au service des projets communaux.

Le document se compose de la manière suivante :

- la première partie replace dans un premier temps la Commune dans son contexte intercommunal. Il est notamment mis en avant la situation rurale et transfrontalière du territoire au coeur de grandes agglomérations urbaines, son paysage naturel et agricole de qualité et son patrimoine historique. Dans un second temps, sont décrites les caractéristiques communales marquées par un paysage original mêlant nature et industrie marbrière ancienne (vallée de l'Hogneau) et par une réelle attraction touristique.
- la seconde partie constitue le programme de l'étude (cahier des charges) qui sera menée par une équipe de maîtrise d'oeuvre libérale. Il lui est demandé de traiter les thèmes tels que l'urbanisme, l'accueil du public et de s'attacher à sensibiliser et à faire participer les habitants au devenir de la Commune. De même, le maître d'oeuvre devra concevoir de nouveaux équipements (itinéraires de découverte, parcours santé, jardin botanique), l'aménagement des principaux espaces publics (place d'en haut et du Fond des Rocs, les abords de l'église et de la salle des fêtes) et engager la réflexion sur l'une des entrées principales de la Commune (côté calvaire).

Mots-clés

cadre de vie
environnement
urbanisme
paysage

F.A.C.V.
développement durable
contrat de développement rural
parc naturel régional

Hogneau
bavaisis
plateau de mormal
avesnois

rivière
vallée
frontière
pierre bleue
carrière

place
jardin botanique

sensibilisation
accueil du public
tourisme